



Taxe d'apprentissage 2022

Versement direct au Lycée Professionnel

Versement en 3 étapes

1. Remplissez le bordereau de versement (ci-dessous)
2. Effectuer votre versement direct de taxe d'apprentissage
3. Le lycée E. Doucet édite et vous adresse par courrier ou par mail votre reçu libératoire dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions pour votre soutien.

Lycée des métiers
de la production industrielle
et des ouvrages en bois

Bordereau de versement à retourner au :

Lycée E. Doucet – Service Intendance – Rue Paul Doumer –
EQUEURDREVILLE – 50120 CHERBOURG EN COTENTIN
SIREN : 195 000 328

Dossier suivi par
Edmonde BIETRY

Calcul : Masse salariale 2021 x 0.68% x 13%

Soit x 0.68% x 13% =

Téléphone

0233872340

Télécopie

0233872341

E-mail.

edmonde.bietry@ac-normandie.fr

Rue Paul Doumer
B.P. 48

Equeurdreville-
Hainneville

50120

Cherbourg-en-Cotentin

Votre versement direct de taxe d'apprentissage : €

- Par chèque ci-joint : à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée E. Doucet
Banque : n° chèque :
En date du
- Par virement :
TRESOR PUBLIC - IBAN

FR76	1007	1500	0000	0010	0004	540
------	------	------	------	------	------	-----

BIC : TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE : LYCEE PROFESS.EDMOND DOUCET

Votre entreprise :

Nom : Siret :

Adresse :

CP : Ville :

Nom et prénom du contact : M Mme

Téléphone du contact :

Courriel du contact :

Date, Signature et cachet